



LE GOUVERNEMENT
DU GRAND-DUCHÉ DE LUXEMBOURG

Ministère de l'Éducation nationale,
de l'Enfance et de la Jeunesse

Centre de gestion informatique
de l'éducation

Acquisitions et remplacements d'équipements informatiques

*Demande de matériel non prévisible au moment de
la procédure annuelle d'acquisitions*

version 240213

Pour permettre le traitement de votre demande, le présent formulaire doit être:

- rempli correctement et lisiblement (les champs marqués par un astérisque sont obligatoires),
 - signé par le chef d'administration / de service (soit sur papier, soit électroniquement),
 - transmis par courriel à l'adresse direction@cgie.lu (ou par voie postale : CGIE Direction - B.P. 98 - L-7201 Bereldange).
- La décision retenue sera communiquée dans les meilleurs délais par courriel au demandeur.

Note importante :

En principe, toute demande d'acquisition et de remplacement d'équipements informatiques pour un exercice budgétaire est à introduire impérativement lors de la procédure d'acquisitions et de remplacement qui est lancée à la fin de l'année budgétaire précédente. Les demandes introduites sont évaluées en fonction de la pertinence des justificatifs fournis et des moyens budgétaires disponibles. Toute autre demande non prévisible de matériel informatique doit être introduite moyennant le présent formulaire.

Administration, service ou établissement scolaire *:

Matériel demandé * :

Justification * :

Priorité * :

Demandeur:

Nom et prénom* :

Fonction* :

Identifiant IAM* :

Date* :

Signature
manuscrite OU
Signature LuxTrust *